

DISCOURS DE GERARD VOISIN
PRÉSIDENT DU RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE

« 30 DE POLITIQUE EN FAVEUR DES GRANDS SITES »

TABLE RONDE
9 JUIN 2006 – Pointe du Raz

C'est avec grand plaisir que j'ouvre cette journée consacrée à la politique menée depuis 30 ans, en faveur des Grands Sites de notre pays.

Et de l'ouvrir ici à La Pointe du Raz, qui a fait l'objet d'une réhabilitation exemplaire, menée à son terme, et qui bénéficie depuis 10 ans d'une gestion active et reconnue. Sur plusieurs aspects, la Pointe du Raz constitue une référence pour les 32 sites membres du Réseau des Grands Sites de France. Elle a joué d'ailleurs un rôle décisif dans la création de notre Réseau et je tiens à saluer Ambroise GUELLEC, qui en a été le premier président et à qui j'ai succédé il y a 2 ans.

Cette journée se déroulera en trois temps :

- le temps de la réflexion avec la table ronde qui réunit des grands témoins de cette politique
- le temps de l'approche concrète, avec la visite du site de la Pointe du Raz
- le temps de fête autour des gestionnaires des sites labellisés l'Aven d'Ornac, la Pointe du Raz, le Pont du Gard et la Sainte Victoire, à qui sera remise l'œuvre symbolisant les valeurs des Grands Sites, en hommage à leur travail pour rendre à ces sites

« 30 ans de politique en faveur des Grands Sites ! ». C'est-à-dire que nous saluons aujourd'hui une politique qui s'est installée dans la durée. A une époque où le rythme du changement s'accélère, où une mesure chasse l'autre, la continuité dans l'action publique, surtout lorsqu'elle sait évoluer et s'adapter est une vertu qu'on a perdu de vue. Un paradoxe quand on parle de développement durable ! et qui doit nous faire réfléchir, nous législateurs et décideurs. Pour porter ses fruits, l'action publique doit s'inscrire dans le long terme, voir loin.

Et ils ont vu loin les députés qui, il y a 100 ans cette fois, le 21 avril 1906, ont voté au parlement la 1^{ère} loi sur la protection des monuments naturels et des sites.

Je tiens à saluer l'œuvre accomplie par ceux qui depuis 1 siècle « classent » les paysages les plus remarquables de notre pays : le service des sites au niveau national, les inspecteurs des sites, les architectes des bâtiments de France, les commissions départementales des sites, sans oublier le rôle des associations. C'est ce travail difficile, en but à de fortes oppositions (moi-même, élu, il m'arrive, je le reconnais, de protester contre des règles contraignantes, pas toujours bien comprises ou expliquées), mais reconnaissons-le ! Quel travail accompli pour protéger, puis, depuis 30 ans, pour restaurer, mettre en valeur et gérer les Grands Sites !

Et quel travail reste encore à accomplir !

Aujourd'hui, services de l'Etat, collectivités, élus et techniciens, associations, acteurs du tourisme, nous avons tous besoin les uns des autres, dans le respect mutuel de nos missions, dans un partenariat équilibré, pour poursuivre et développer une politique active et moderne de préservation, de mise en valeur, de gestion des Grands Sites.

Pour conclure et laisser rapidement place au débat, je soulignerai que les Grands sites ont besoin de l'expérience et de l'engagement de tous ; ils peuvent compter au quotidien sur celui des collectivités qui assurent et financent les équipes qui les gèrent, les entretiennent, qui accueillent le public ; mais ils ont absolument besoin de pouvoir compter sur l'engagement résolu de l'Etat, y compris au plan financier (et vous me permettez d'insister sur ce point), pour assurer les programme de réhabilitation des sites qui en ont besoin et donner à cette politique toute l'ampleur qu'elle mérite.

Je vous remercie.